

Tableau S14 : Évènements maritimes impliquant de petits bâtiments canadiens se livrant à des activités de pêche commerciale, 2019 - 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne pour 2019-2024
Navires > 15 et <= 150 TJB							
Accidents de navigation	21	30	21	24	24	21	23.5
Victimes des accidents de navigation	0	8	2	1	3	0	2.3
Accidents à bord de navires	9	9	9	10	6	4	7.8
Victimes des accidents à bord de navires	1	2	0	0	0	0	0.5
Navires perdus	2	6	2	2	3	6	3.5
Navires <= 15 TJB							
Accidents de navigation	24	32	17	26	15	27	23.5
Victimes des accidents de navigation	4	5	4	2	1	6	3.7
Accidents à bord de navires	6	0	6	3	2	3	3.3
Victimes des accidents à bord de navires	2	0	1	2	3	2	1.7
Navires perdus	4	7	5	7	2	5	5.0
Navires de TJB inconnus							
Accidents de navigation	4	5	6	6	11	12	7.3
Victimes des accidents de navigation	3	1	2	2	5	6	3.2
Accidents à bord de navires	0	0	0	1	0	1	0.3
Victimes des accidents à bord de navires	0	0	0	0	0	1	0.2
Navires perdus	0	1	2	3	5	1	2.0
Total des accidents de navigation	49	67	44	56	50	60	54.3
Total des victimes d'accidents de navigation	7	14	8	5	9	12	9.2
Total des accidents à bord de navires	15	9	15	14	8	8	11.5
Total des victimes d'accidents à bord de navires	3	2	1	2	3	3	2.3
Total des navires perdus	6	14	9	12	10	12	10.5

Notes et sources

Notes : R = données révisées. P = données préliminaires. TJB = Tonneaux de jauge brute.

Le Bureau de la sécurité des transports considère que les navires dont la jauge brute (TJB) est inconnue sont inférieurs à 15 TJB. Dans ce tableau, les navires de jauge inconnue sont présentés séparément. Dans le reste du rapport, les navires de jauge inconnue et les navires de moins de 15 GT sont inclus ensemble.

Il est convenu de noter que les chiffres peuvent changer d'une année à l'autre, car les données proviennent d'une base de données vivante qui est mise à jour au fur et à mesure que des informations sont obtenues. Toutes les données sont accessibles au public sur le site web du Bureau de la sécurité des transports (BST).

L'activité de pêche commerciale comprend l'activité principale "inconnue" dans la base de données SISMAR du BST, car la plupart des navires dont l'activité est inconnue sont des navires de pêche. Lorsque l'activité du navire n'a pas été déclarée, on suppose que la pêche est l'intention du voyage.

Si le pavillon du navire était "inconnue", "n/a", ou non déclaré ("blank"), on a présumé qu'il s'agissait d'un navire canadien.

Toutes les définitions figurent dans le rapport annuel. <https://www.tsb.gc.ca/fra/stats/marine/2021/ssm-smo-2021.html>

Source : Bureau de la sécurité des transports